

Guide d'utilisation d'InfraSport

Subventions d'Equipements Sportifs

Partie 2 : Tableau de bord d'InfraSport

Ce guide est destiné aux structures désireuses d'effectuer une demande de subvention d'équipements sportifs auprès de l'Agence nationale du Sport.

Il reprend, pour chaque page, les éléments à compléter par les structures éligibles.

Il permet, en cas de blocage(s), de trouver la solution adéquate et comporte des points d'attention ainsi que des conseils pour pouvoir mener à bien la démarche.

Avant de démarrer la navigation sur InfraSport, il est possible, pour un meilleur confort de lecture des différentes informations, réduire le zoom de l'affichage écran.

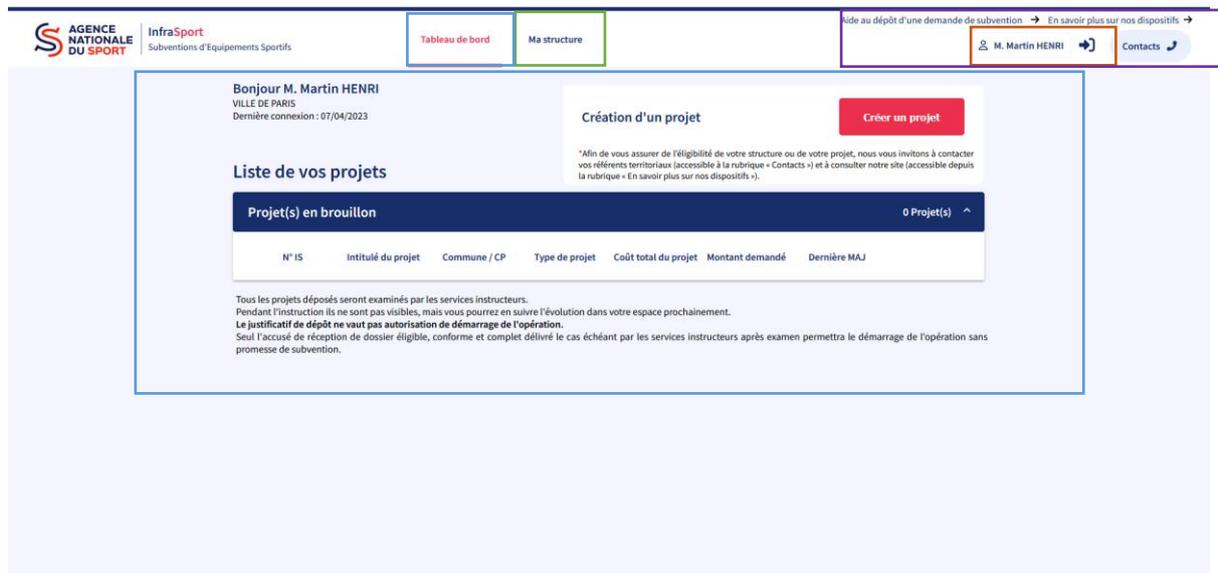
1. Le tableau de bord d'InfraSport

Le tableau de bord est disponible lors de la connexion à l'espace InfraSport, accessible au lien suivant : infrasport.agencedusport.fr

Le tableau de bord d'InfraSport est composé de 4 grandes parties :

- Le tableau de bord (en bleu)
- Ma structure (en vert)*
- Le compte utilisateur (en rouge)*
- Les liens d'informations (en violet)*

*cf. Guides d'utilisation d'InfraSport - partie 1 – page d'accueil et demande de création de compte et partie 3 – ma structure et mon compte



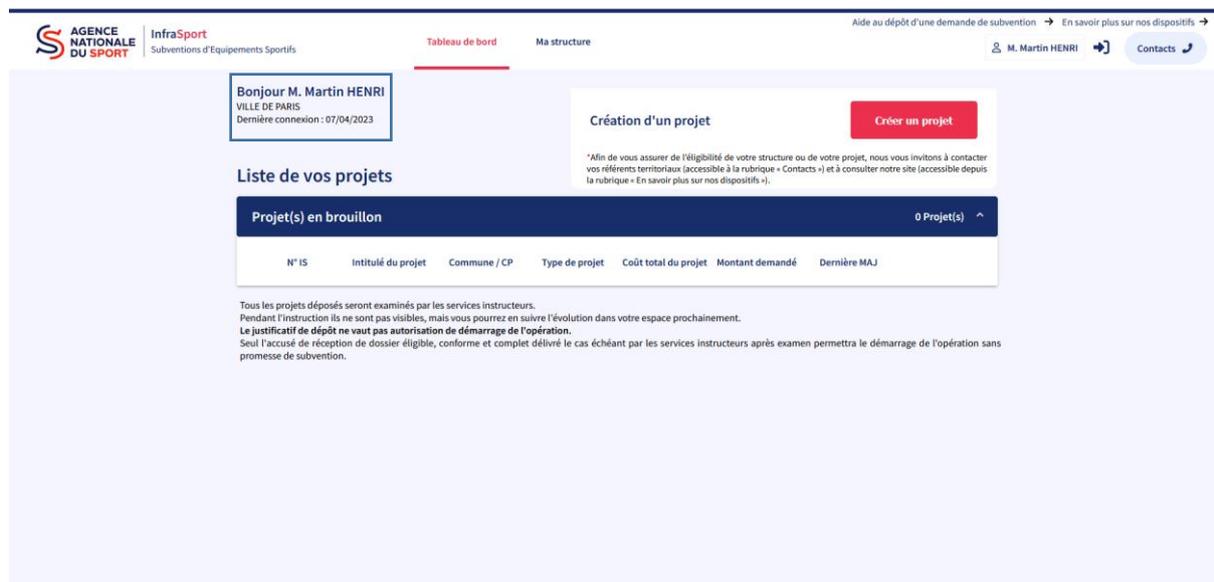
The screenshot shows the user interface of the InfraSport dashboard. At the top, there is a navigation bar with the Agence Nationale du Sport logo, the user's name 'M. Martin HENRI', and a 'Contacts' button. Below the navigation bar, there are two tabs: 'Tableau de bord' (highlighted in blue) and 'Ma structure' (highlighted in green). The main content area is divided into several sections:

- User Profile:** 'Bonjour M. Martin HENRI', 'VILLE DE PARIS', 'Dernière connexion : 07/04/2023'.
- Création d'un projet:** A red button labeled 'Créer un projet'.
- Liste de vos projets:** A section titled 'Projet(s) en brouillon' with a dropdown menu showing '0 Projet(s)'. Below this is a table with columns: 'N° IS', 'Intitulé du projet', 'Commune / CP', 'Type de projet', 'Coût total du projet', 'Montant demandé', and 'Dernière MAJ'.
- Footer text:** 'Tous les projets déposés seront examinés par les services instructeurs. Pendant l'instruction ils ne sont pas visibles, mais vous pourrez en suivre l'évolution dans votre espace prochainement. Le justificatif de dépôt ne vaut pas autorisation de démarrage de l'opération. Seul l'accusé de réception de dossier éligible, conforme et complet délivré le cas échéant par les services instructeurs après examen permettra le démarrage de l'opération sans promesse de subvention.'

1. Le tableau de bord

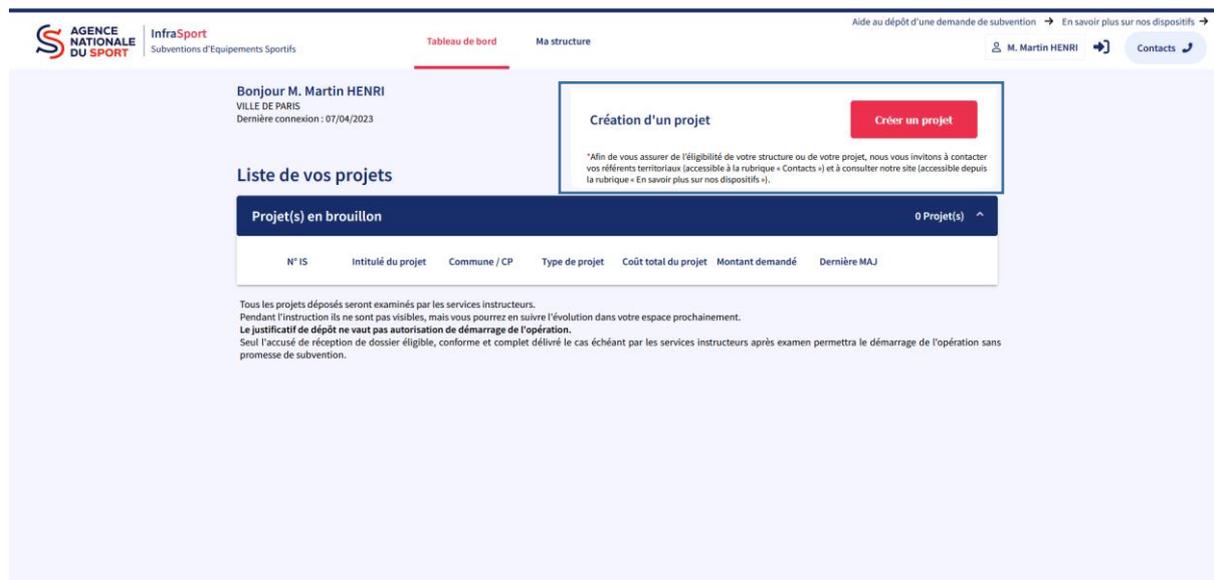
Il est composé :

- Des informations sur l'utilisateur : nom, prénom, structure et date de connexion (en bleu).



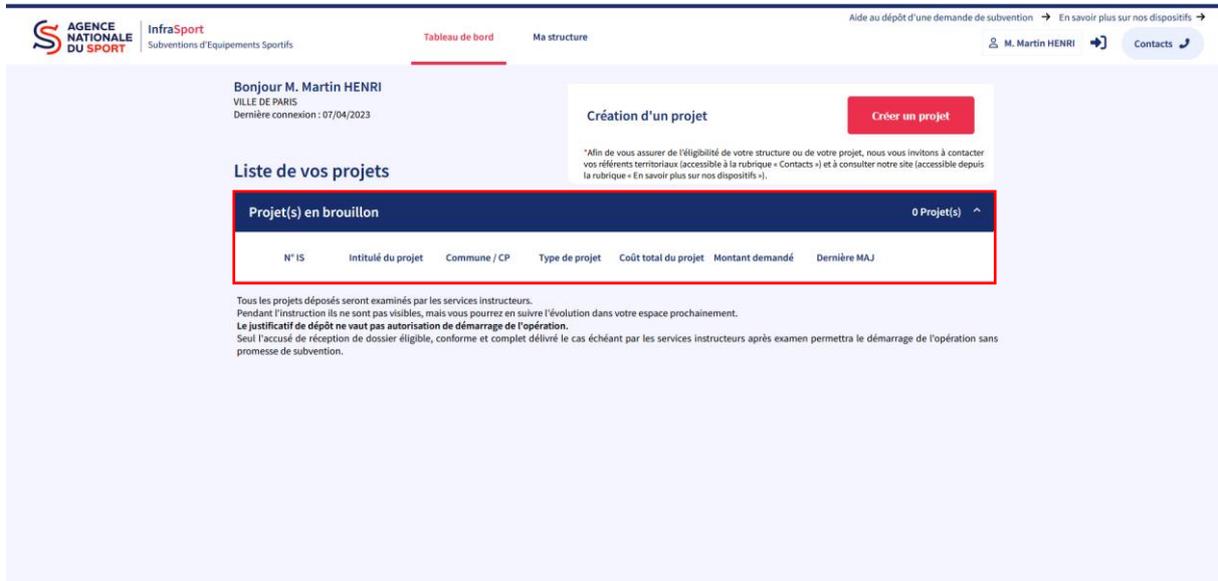
The screenshot shows the user dashboard for M. Martin HENRI. At the top left, there is a user profile box with the text: "Bonjour M. Martin HENRI", "VILLE DE PARIS", and "Dernière connexion : 07/04/2023". To the right of this is a "Création d'un projet" section with a red "Créer un projet" button and a disclaimer: "*Afin de vous assurer de l'éligibilité de votre structure ou de votre projet, nous vous invitons à contacter vos référents territoriaux (accessible à la rubrique « Contacts ») et à consulter notre site (accessible depuis la rubrique « En savoir plus sur nos dispositifs »)". Below this is a "Liste de vos projets" section with a sub-header "Projet(s) en brouillon" and "0 Projet(s)". A table with columns: "N° IS", "Intitulé du projet", "Commune / CP", "Type de projet", "Coût total du projet", "Montant demandé", and "Dernière MAJ" is present but empty. At the bottom, there is a note: "Tous les projets déposés seront examinés par les services instructeurs. Pendant l'instruction ils ne sont pas visibles, mais vous pourrez en suivre l'évolution dans votre espace prochainement. Le justificatif de dépôt ne vaut pas autorisation de démarrage de l'opération. Seul l'accusé de réception de dossier éligible, conforme et complet délivré le cas échéant par les services instructeurs après examen permettra le démarrage de l'opération sans promesse de subvention."

- D'un accès pour la création d'un projet relatif à un équipement sportif : Il est précisé en préambule de contacter les services instructeurs avant toute création d'un projet à la rubrique « Contacts » ou sur le site Internet de l'Agence nationale du Sport (encadré bleu). Si votre dossier est éligible, cliquer sur le bouton « créer un projet » afin de saisir une demande de subvention et de la déposer.



This is a duplicate of the screenshot above, showing the same user dashboard interface for M. Martin HENRI, including the user profile, project creation section, project list, and disclaimer.

- De la liste des projets en brouillon : elle permet de consulter et de modifier la saisie d'un projet avant son dépôt (encadré rouge).



Bonjour M. Martin HENRI
VILLE DE PARIS
Dernière connexion : 07/04/2023

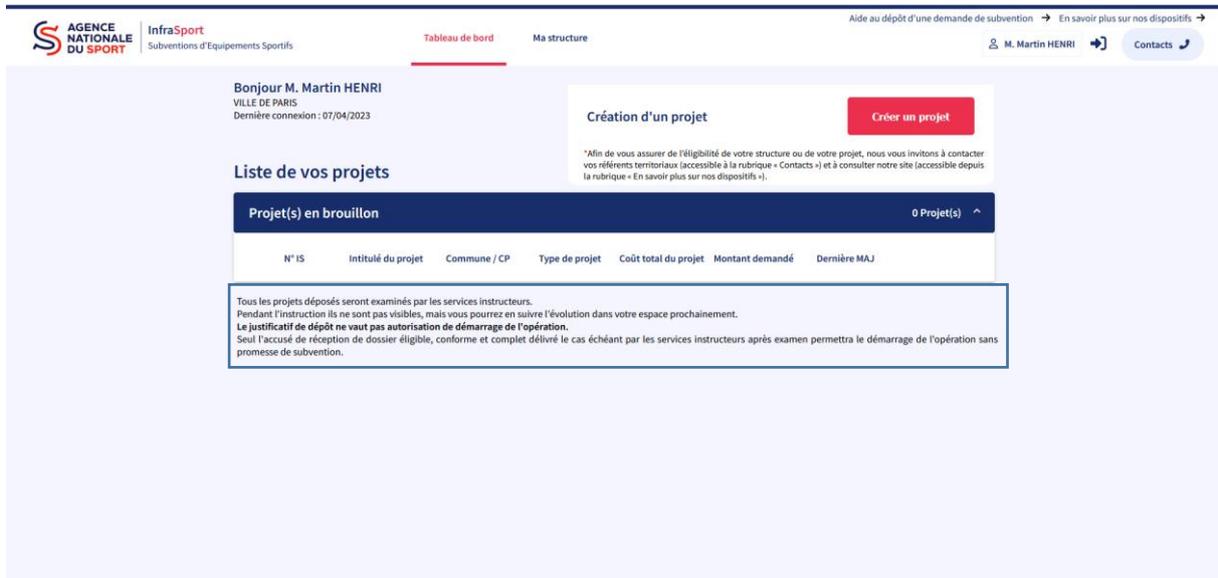
Création d'un projet [Créer un projet](#)

*Afin de vous assurer de l'éligibilité de votre structure ou de votre projet, nous vous invitons à contacter vos référents territoriaux (accessible à la rubrique « Contacts ») et à consulter notre site (accessible depuis la rubrique « En savoir plus sur nos dispositifs »).

Liste de vos projets

Projet(s) en brouillon							0 Projet(s)
N° IS	Intitulé du projet	Commune / CP	Type de projet	Coût total du projet	Montant demandé	Dernière MAJ	
<p>Tous les projets déposés seront examinés par les services instructeurs. Pendant l'instruction ils ne sont pas visibles, mais vous pourrez en suivre l'évolution dans votre espace prochainement. Le justificatif de dépôt ne vaut pas autorisation de démarrage de l'opération. Seul l'accusé de réception de dossier éligible, conforme et complet délivré le cas échéant par les services instructeurs après examen permettra le démarrage de l'opération sans promesse de subvention.</p>							

- D'un texte explicatif : il apporte des précisions sur le processus qui suit le dépôt d'un dossier de demande de subvention. Seuls les projets saisis par l'utilisateur lui-même et qui sont en brouillon sont visibles sur le tableau de bord. Les projets saisis par les services instructeurs ne sont pas visibles sur le tableau de bord.



Bonjour M. Martin HENRI
VILLE DE PARIS
Dernière connexion : 07/04/2023

Création d'un projet [Créer un projet](#)

*Afin de vous assurer de l'éligibilité de votre structure ou de votre projet, nous vous invitons à contacter vos référents territoriaux (accessible à la rubrique « Contacts ») et à consulter notre site (accessible depuis la rubrique « En savoir plus sur nos dispositifs »).

Liste de vos projets

Projet(s) en brouillon							0 Projet(s)
N° IS	Intitulé du projet	Commune / CP	Type de projet	Coût total du projet	Montant demandé	Dernière MAJ	
<p>Tous les projets déposés seront examinés par les services instructeurs. Pendant l'instruction ils ne sont pas visibles, mais vous pourrez en suivre l'évolution dans votre espace prochainement. Le justificatif de dépôt ne vaut pas autorisation de démarrage de l'opération. Seul l'accusé de réception de dossier éligible, conforme et complet délivré le cas échéant par les services instructeurs après examen permettra le démarrage de l'opération sans promesse de subvention.</p>							